

Dynamite

FDS: P-11 Version: 7

Fiche de données de sécurité

Date de la révision: 03/21/2018



SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit: Dynamite
Noms et synonymes du produit: Séries Apcogel, Extra Gelatin, AL, et Red Diamond. 60% Seis Gel, Red-D Gel B, Rockbuster II, produit NG.
Usage du produit: Comme un explosif commercial.
Utilisateur prévu: Réservé uniquement pour l'utilisation strictement professionnelle par du personnel qualifié et formé pour la manipulation et l'utilisation sécuritaire du produit.

Nom, adresse, et numéro de téléphone de la partie responsable:

Austin Powder Company 25800 Science Park Dr. Cleveland, OH 44122
216-464-2400 pendant les heures normales des affaires
877-836-8286 - sans frais - 24/7
www.austinpowder.com

Numéros de téléphone à appeler en cas d'urgence - CHEMTREC – Sans frais - 24/7 :
800-424-9300 (CANADA et É.U.)
1-703-527-3887 (INTERNATIONAL et MARITIME)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange:

Code	Classification du danger	Catégorie de danger
H201	Explosif	Division 1.1

Éléments de l'étiquetage

Danger



Mentions de danger

Explosif; danger d'explosion en masse

Conseils de prudence - Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition – Ne pas fumer.

Éviter les abrasions, frottements, meulages, impacts ou chocs.

Ne respirez pas la poussière ou la fumée.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Porter un équipement de protection pour les yeux, gants de protection sont recommandés.

EN CAS D'INGESTION: obtenir immédiatement de l'aide médicale. NE PAS faire vomir.



En CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, obtenir des soins médicaux.

Retirer tout vêtement contaminé et le laver avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : déplacer la personne affectée à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des soins médicaux.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée ou en cas de malaise: obtenir des soins médicaux

En cas d'incendie. Danger d'explosion. Évacuer la zone. **NE PAS** tenter de combattre l'incendie lorsque celui-ci atteint les explosifs.

Entreposer sous clé, dans un endroit bien ventilé et en conformité avec tous les règlements applicables.

Éliminer tout contenu, contenant conformément aux lois et règlements applicables.

Autres dangers:

La réaction d'exposition peut être aggravée pour ceux ayant des problèmes préexistants aux yeux, des maladies de peau ou respiratoires.

Provoque de la méthémoglobinémie. La méthémoglobinémie réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène et provoque des symptômes tels que des étourdissements, somnolence, maux de tête, souffle court, coloration bleuté des lèvres et de la peau, accélération du battement cardiaque, perte de connaissance et possiblement la mort.

Toxicité aiguë inconnue: non-disponible

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom	Identificateur du produit (Numéro CAS)	% (P/P)
Nitrate d'ammonium	6484-52-2	Note 1
Nitrate de sodium	7631-99-4	Note 1
Dinitrate d'éthylène / nitroglycol	628-96-6	Note 1
Trinitrate de glycérol / nitroglycérine	55-63-0	Note 1
Nitrocellulose	9004-70-0	Note 1
Soufre	7704-34-9	Note 1

Note 1: Pour les ingrédients énumérés, les pourcentages exacts sont retenus comme RCC (renseignements commerciaux confidentiels).

SECTION 4: PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Généralités:

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin et montrer l'étiquette si possible.

Inhalation:

Lorsque les symptômes se présentent : vous déplacer à l'air libre et ventiler la zone suspecte. Rester au repos dans une position où il est confortable de respirer. Consulter un médecin.



- Contact avec la peau:** Laver avec de l'eau et du savon les zones affectées. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.
- Contact avec les yeux:** Rincer avec prudence à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contacts s'il y en a et s'il est possible de le faire. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Ingestion:** Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Les symptômes et les effets les plus importants, à la fois aigus et retardés :

- Inhalation:** Peut causer de l'irritation des voies respiratoires. Les symptômes incluent: éternuements, toux, sensation de brûlure dans la gorge avec sensation de rétrécissement du larynx et difficulté à respirer.
- Contact avec la peau:** Peut causer une faible irritation cutanée. Les symptômes incluent : rougeurs, douleur, enflure, démangeaison, brûlure, sècheresse et dermatite. La réaction d'exposition peut être aggravée chez certains individus et les effets irritants ou les réactions allergiques peuvent être plus sévères.
- Contact avec les yeux:** Peut provoquer une irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure : rougeurs, douleur, enflure, démangeaison, brûlure, vision larmoyante et floue.
- Ingestion:** Peut causer des effets vasodilatateurs. Ingérer du nitrate d'ammonium peut causer de la méthémoglobinémie. La manifestation initiale d'une méthémoglobinémie est une cyanose, caractérisée par des lèvres - la langue et des muqueuses tournant au bleu marin et une couleur gris ardoise de la peau. La manifestation ultérieure se caractérise par des maux de tête, des faiblesses, de la difficulté à respirer, de l'étourdissement, de la stupeur, de la détresse respiratoire et la mort dû à l'anoxie. Lorsqu'ingéré, les nitrates peuvent convertir en nitrites sous l'action de la flore intestinale. Les signes et symptômes d'un empoisonnement aux nitrites incluent la méthémoglobinémie, des nausées, des étourdissements, une augmentation du rythme cardiaque, perte de connaissance et possiblement de la stupeur.
- Symptômes chroniques:** L'exposition prolongée peut causer l'irritation des voies respiratoires. Une exposition prolongée ou répétée peut abimer les organes

Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:

En cas d'exposition, de préoccupations ou si vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin.

SECTION 5: MESURES EN CAS D'INCENDIE

NE PAS lutter contre des incendies impliquant des explosifs

Il y a un très grand risque que des explosifs impliqués dans un feu vont détoner surtout s'ils sont confinés

Évacuer la zone d'un rayon d'au moins un (1) mille s'il y des explosifs impliqués dans l'incendie. Une évacuation est recommandée aussi lorsque le feu initial - où il n'y a aucun explosif impliqué - devient trop intense. On peut utiliser des extincteurs standards pour éteindre les incendies sans explosifs, comme pour l'équipement électrique ou les pneus. De l'eau peut être utilisée pour refroidir les explosifs qui ne sont pas impliqués dans le feu initial. Consulter le plus récent guide d'intervention d'urgence (GIU), guide 112 pour plus d'informations.

**Agents extincteurs****Produits extincteurs appropriés:** Aucun**Produits extincteurs inappropriés:** Pour éteindre des feux à proximité d'explosifs, il ne faut pas utiliser de produits chimiques secs, de mousses, de vapeur ou des dispositifs d'étouffement car ils sont inefficaces et peuvent au contraire causer des explosions.**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Risque d'incendie:** Il y a un danger imminent que des explosifs impliqués dans un feu vont détoner.**Conseils aux pompiers****Mesures de précaution:** Avant d'intervenir, il est recommandé de connaître tous les lieux ainsi que les quantités d'explosifs qui sont entreposés près de l'incendie.**Instructions pour la lutte contre le feu:** Lors de l'intervention initiale pour le feu n'impliquant pas d'explosifs, il faudra suivre les bonnes pratiques d'intervention spécifiques aux différentes substances qui y sont impliqués.**Produits de combustion dangereux:** Aucun produit inhabituel de combustion n'est attendu. Toutefois, il y aura des fumées toxiques.**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Mesures générales:** Contacter le fabricant ou CHEMTREC.
Ne pas fumer. Tenir à l'écart des flammes nues et éliminer toute source ou objet pouvant créer des étincelles ou des flammes.**Pour le personnel non affecté aux urgences:****Équipement de protection:** Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.**Procédures d'urgence:** Isoler la zone. Évacuer et tenir à l'écart tout personnel non-nécessaire.**Pour le personnel affecté aux urgences:****Équipement de protection:** Munir l'équipe de nettoyage avec la protection approprié (EPI).**Procédures d'urgence:** Arrêter l'écoulement si c'est sécuritaire de le faire. Aérer la zone.**Précautions d'urgence:** Éviter de rejeter dans l'environnement.**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :** Contacter le fabricant ou CHEMTREC



SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire: Ouvrir et manipuler le récipient avec soin. Éviter de brasser, la friction et l'impact, n'utiliser que dans un endroit bien ventilé.

Dangers additionnels en cours de fabrication, d'utilisation, d'entreposage: Ne jamais chauffer des explosifs sous confinement. Avant d'utiliser ou d'exposer ce produit à des températures plus élevées, il est crucial que le procédé soit d'abord évalué en profondeur afin de s'assurer que des conditions d'opération sécuritaires soient établies et respectées. Pour les "permis de travaux à chaud", toujours respecter tous les requis décrits dans OSHA 29 CFR 1910.252.

Mesures d'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec du savon et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et encore une fois avant de quitter le travail. Toujours laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités

Mesures techniques: Interdiction de fumer et d'utiliser des équipements non autorisés qui produisent des étincelles ou des flammes. Tenir à l'écart des flammes nues.

Conditions d'entreposage: L'entreposage devra être inspecté régulièrement par une personne qualifiée qui est apte à identifier les dangers potentiels et qui s'assure que toutes les mesures de contrôle de sécurité et de sûreté soient mises en œuvre correctement.

Tous les sites d'entreposage doivent se conformer aux règlements du Bureau de l'alcool, du tabac, des armes à feu et des explosifs (ATF), d'OSHA ou de Ressources Naturelles Canada (RNCan).

Matières incompatibles: Protéger de l'eau et de l'humidité.

Règles spéciales en matière d'emballage: Se conformer avec "USDOT" ou les règlements de RNCan.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition pour les travailleurs:

Dinitrate d'éthylène glycol. Numéro CAS: 628-96-6		
USA ACGIH	ACGIH TWA-TLV	0.05 ppm
USA OSHA	OSHA PEL (TWA)	1 mg/m ³
USA NIOSH	NIOSH REL (STEL)	0.1 mg/m ³
Alberta	OEL TWA	0.3 mg/m ³
Colombie-Britannique	OEL TWA	0.05 ppm
Manitoba	OEL TWA	0.05 ppm
Nouveau-Brunswick	OEL TWA	0.31 mg/m ³
Terre-Neuve-et-Labrador	OEL TWA	0.05 ppm



Nouvelle-Écosse	OEL TWA	0.05 ppm
Nunavut	OEL STEL	0.31 mg/m ³
Nunavut	OEL TWA	1.2 mg/m ³
Territoires du Nord-Ouest	OEL STEL	0.31 mg/m ³
Territoires du Nord-Ouest	OEL TWA	1.2 mg/m ³
Ontario	OEL TWA	0.05 ppm
Île-du-Prince-Édouard	OEL TWA	0.05 ppm
Québec	PLAFOND	1.2 mg/m ³
Saskatchewan	OEL STEL	0.15 ppm
Saskatchewan	OEL TWA	0.05 ppm

Nitroglycérine. Numéro CAS: 55-63-0		
USA ACGIH	ACGIH TWA	0.05 ppm
USA OSHA	OSHA PEL	2 mg/m ³
USA NIOSH	NIOSH REL (STEL)	0.1 mg/m ³
Alberta	OEL TWA	0.5 mg/m ³
Colombie-Britannique	OEL TWA	0.05 ppm
Manitoba	OEL TWA	0.05 ppm
Nouveau-Brunswick	OEL TWA	0.46 mg/m ³
Terre-Neuve-et-Labrador	OEL TWA	0.05 ppm
Nouvelle-Écosse	OEL TWA	0.05 ppm
Nunavut	OEL STEL	0.46 mg/m ³
Nunavut	OEL TWA	1.9 mg/m ³
Territoires du Nord-Ouest	OEL STEL	0.46 mg/m ³
Territoires du Nord-Ouest	OEL TWA	1.9 mg/m ³
Ontario	OEL TWA	0.05 ppm
Île-du-Prince-Édouard	OEL TWA	0.05 ppm
Québec	PLAFOND	1.86 mg/m ³
Saskatchewan	OEL STEL	0.15 ppm
Saskatchewan	OEL TWA	0.05 ppm

Contrôles de l'exposition:**Contrôles techniques appropriés:**

Ce produit doit être manipulé et utilisé uniquement sous de strictes conditions contrôlées. Des douches et des lave-yeux d'urgences devraient être disponibles à proximité des potentielles expositions, sans y être obligatoires.



Équipement de protection individuelle:

Protection des mains:	Gants de protection résistants aux produits chimiques sont recommandés mais pas obligatoires.
Protection des yeux:	Lunettes protectrices avec protection latérale ou lunettes de sécurité.
Protection des voies respiratoires:	En cas d'irritation ou si recommandé à la suite d'une étude de risque, porter une protection respiratoire approuvée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques:

Apparence: substance solide
 Odeur: aucune
 Densité de vapeur: non-disponible
 pH: non-applicable
 Point de fusion (nitrate d'ammonium): non-applicable
 Point d'ébullition initial et plage d'ébullition: non-disponible
 Point d'éclair (huile): non-disponible
 Taux d'évaporation: non-pertinent
 Inflammabilité: non-disponible
 Limite inférieure/supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité : non-disponible
 Pression de vapeur: non-disponible
 Densité: varie selon le produit Solubilité: varie selon le produit
 Coefficient de séparation: n-octol/eau: non-disponible
 Température d'auto-inflammation: non-disponible
 Température de décomposition: non-déterminé
 Viscosité: non-pertinent
 Propriétés explosives: danger d'explosion en masse lorsqu'impliqué dans un incendie
 Données sur l'explosion – Sensibilité au choc mécanique: sensible à l'impact mécanique
 Données sur l'explosion – Sensibilité à la décharge statique: n'est pas sensible à la décharge statique

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité et stabilité chimique: stable et non-réactif sous de conditions normales de transport, d'entreposage, de manipulation et d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses: aucune polymérisation ne se produira.

Conditions à éviter: flamme nue et température élevée.

Matières incompatibles: aucune information n'est disponible

Produits dangereux de combustion: aucun produit inhabituel de décomposition n'est anticipé. Par contre, la fumée qui y sera générée sera toxique.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité aigue: non-classifiée

Dynamite (FDS: P-11)**Fiche de données de sécurité**

Données DL50 et CL50:	non-disponibles pour le produit
Corrosion/Irritation cutanée:	non-classifiée
Lésion/Irritation oculaire:	peut causer de graves irritations aux yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	non-classifiée
Mutagénicité des cellules germinales:	non-classifiée
Teratogénicité:	non-disponible
Carcinogénicité:	soupçonné de causer le cancer
Toxicité pour la reproduction:	non-classifiée
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :	aucune
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) :	aucune
Risque d'aspiration:	non-classifié
Symptômes/blessures après inhalation:	ne devrait pas constituer un danger dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/blessures après un contact avec la peau:	ne devrait pas constituer un danger dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/blessures après un contact avec les yeux:	peut provoquer une irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure : des rougeurs, douleurs, enflures, démangeaisons, larmoiements et une vision trouble.
Symptômes/blessures après une ingestion:	sensation de brûlure. Maux abdominaux. Crampes abdominales. Vomissements. Ingérer du nitrate d'ammonium peut provoquer de la méthémoglobinémie.
Symptômes chroniques:	aucun

Données DL50 et CL50 Data (ingrédients):

Nitrate d'ammonium. Numéro CAS: 6484-52-2	
DL50 orale, rat	2,217 mg/kg du poids corporel
CL50 inhalation, rat	> 88.8 mg/l/4h

Nitrate de sodium. Numéro CAS: 7631-99-4	
DL50 orale, rat	1,267 mg/kg du poids corporel

Nitroglycérine. Numéro CAS: 55-63-0	
DL50 orale, rat	105 mg/kg du poids corporel
CL50 inhalation, rat	> 88.8 mg/l/4h



SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Non-disponible

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Contactez le fabricant ou CHEMTREC.

SECTION 14: INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Agence	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de danger	Code de l'étiquette	Groupe d'emballage	Polluant marin	Autres
DOT (E.U.)	UN0081	Explosif, dynamitage, type A	1.1D	1.1D		Non	GIU-112
TMD (Canada)	UN0081	Explosif, dynamitage, type A	1.1D	1.1D		Non	--
IMDG (Maritime)	UN0081	Explosif, dynamitage, type A	1.1D	1.1D		Non	EmS-No, Incendie: F-B Déversement: S-Y
IATA (Aérien)	Contacter le fabricant						

SECTION 15: INFORMATION REGLEMENTAIRE

Réglementation fédérale des États-Unis:

Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA), a/k/a Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III

Loi régissant le contrôle des substances toxiques "Toxic Substances Control Act (TSCA)"

TSCA Section 8

SARA Section 311/312	Danger d'incendie Danger de relâche soudaine de pression Danger immédiat (aigu) à la santé Danger retardé (chronique) à la santé.
TSCA	Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire américain de la TSCA.

Règlements canadiens:

Liste des substances domestiques (DSL)

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

Classification SIMDUT	Note: RNCan réglemente les explosifs. Ils sont exclus de la classification SIMDUT.
DSL	Tous les ingrédients figurent sur la liste canadienne DLS



SECTION 16: INFORMATION ADDITIONNELLE, INCLUANT LA DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Cette FDS a été préparée en conformité avec les exigences de la norme de divulgation de danger d'OSHA (29 CFR 1900.1200) et du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015).

FDS: P-11 Date de l'émission initiale: 6/1/2015 Date de la dernière révision: 03/21/2018 Version: 7

Partie responsable de la préparation de ce document:

Austin Powder Company
Cleveland, OH 44122
216-464-2400

L'information qui figure aux présentes est basée sur les connaissances actuelles d'Austin Powder Company et se veut d'être une description du produit donnant uniquement les informations requises concernant la santé et la sécurité. Les circonstances particulières d'utilisation, de manutention peuvent impliquer des considérations supplémentaires n'ayant fait l'objet d'aucune mention dans cette fiche de données. L'information ne doit d'ailleurs pas à être extrapolée ou interprété garante d'une quelconque performance spécifique du produit.